La représentation

Représentation et pouvoir d'après Louis Marin

Roselyne Dégremont

Philopsis : Revue numérique
https://philopsis.fr

Les articles publiés sur Philopsis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des éditeurs et des auteurs. Vous pouvez citer librement cet article en en mentionnant l'auteur et la provenance.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Louis Marin (1931-1992) s'est peu à peu spécialisé dans l'étude du 17°s en France : autour de la représentation. Autrement dit, ses travaux vont dans le sens de la description faite par Foucault dans *Les mots et les choses,* de la représentation comme épistémé du 17°s. Simplement, lui il s'y est attardé, s'y est voué..au lieu de courir l'histoire !

Il y a une sorte de réseau installé entre le pouvoir royal tendant à l'absolutisme et la représentation.

Cela nous met dans l'espace extérieur ; autrement dit on n'entend pas là par « représentation » comme c'est le cas dans la philosophie allemande (Kant, Schophenhauer) ce qui est dans notre esprit, comme trace mémorielle ou image, de quelque chose qui a été senti ou perçu, ressenti à titre d'émotion, de passion, de sentiment, ou même de conception. Pour Kant le « je pense » ou « je juge » est l'opération d'une liaison entre des « représentations ». Penser, c'est unir des représentations dans une conscience. (Prol, §22) représentation est là quasiment synonyme de contenu mental.

Nous allons ici parler des représentations dans le monde : dans des récits ou des portraits, dans des représentations théâtrales, et....

*

I. Théâtre

Repartons du dictionnaire de Furetière, 1690.

Représenter : verbe actif.

1 Faire une image ou peinture d'un objet qui nous le fasse connaître tel qu'il est. Un peintre habile représente toutes sortes de visages, d'actions et de passions. Se dit aussi de ce qui fait connaître les choses par les paroles et par les gestes. Cet acteur a bien représenté son personnage signifie aussi faire connaître quelque chose par quelques figures, par quelques marques. Ce comédien représente, sait bien jouer la comédie.

2. Représenter signifie aussi comparoir en personne et exhiber les choses.

3 Représenter signifie aussi tenir la place de quelqu'un, avoir en main son autorité. Le Pape représente Dieu sur terre, les Ambassadeurs représentent le Prince, les Magistrats représentent le Roy.

Cet éventail de sens ouvre d'abord à la peinture qui « fait connaître » dans l'espace ce qu'un récit par ailleurs peut dérouler temporellement ; puis au théâtre où un acteur est pendant un moment, sur scène, devenu Horace, ou Cinna.... ; puis à un sens juridique, politique de la représentation, qui donne au représentant l'autorité du représenté : toute autorité vient de Dieu car Dieu est tout puissant ; le Roi est son représentant sur terre pour telle nation ; ce Roi se fait représenter par ses ambassadeurs auprès d'autres rois . Le procédé est le même quand, au niveau civil, un citoyen peut, absent, se faire représenter dans un procès par son avocat, une personne sous tutelle par son tuteur (représentant légal), etc. Ici représentation et pouvoir sont intriqués : parce qu'il y a transfert légitime d'autorité.

Il était déjà bien compris alors que le Roi, ses ministres, ses gardes, sa cour... : vivant dans un château avec jardins (décor du théâtre), apparaissant dans des conseils et des cérémonies ou fêtes ; prononçant quelques mots avec distinction, se fait écouter : pratiquement à titre d'acteur incarnant sur la scène versaillaise Dieu lui-même, avec pour public la France ; aussi Louis XIV avait-il choisi pour symbole le Soleil. Et le roi parle, agit, peut même, par ses décisions, faire un coup d'Etat, un coup d'éclat. Le peuple est auditeur, spectateur des actions et passions qui se déroulent sur la scène politique. Qu'a dit Sa Majesté ? Qu'a fait sa Majesté ? Comment était Sa Majesté ?

Furetière continue : « L*a coutume de voir les Rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers et de toutes les choses qui plient la machine vers le respect et la terreur fait que leur visage, quand il est quelquefois seul et sans ces accompagnements, imprime dans leur sujets le respect et la terreur (...)* -et on dit du roi – *Le caractère de la divinité est empreint sur son visage. »* Officiers, gardes, tambours... sont les signes du pouvoir royal.

*M*arin insiste alors sur les « signes » : *« Représenter, c'est mettre en signes une force. » - « Le pouvoir, c'est montrer ces signes* -de la force – *les faire voir afin de faire connaître les choses dont ils sont les signes ».* (*Politiques de la représentation*, p. 186)

Le théâtre est indissociablement représentation du pouvoir et pouvoir de la représentation. Il y a un chiasme entre les deux. Ils jouent indéfiniment l'un avec l'autre.

> « Le modèle du théâtre est prégnant au XVII° à la fois comme vision du monde en général et comme vision du politique en particulier.
>
> La représentation théâtrale présente les formes et les modalités du pouvoir politique, comme le pouvoir dans son exercice ou ses opérations captera les formes et les modalités de la représentation théâtrale, ceci dans la mesure où il est de l'essence du pouvoir politique de se représenter, et où le pouvoir politique s'institue, dans son monopole légitime de la force et sa menace légitime de mort, comme sa représentation : il s'approprie pour se constituer, pour s'instituer, la représentation et son dispositif parce que, dans son fonctionnement même, ce dispositif a des effets de pouvoir, et à l'inverse, du même coup, le dispositif de représentation (scène , coulisses, centres, discours-action, acteurs et personnages, spectateurs, etc.) construit le

Roselyne Dégremont - © *Philopsis* – Tous droits réservés

pouvoir politique. *La représentation est la théâtralité du pouvoir* où il s'institue. *Le pouvoir est la théâtralité de la représentation* où il se constitue. » (PR, p. 176)

II. Les deux corps du roi.

Ernst Kantorowicz a proposé la théorie des « deux corps du Roi ». C'est une théorie médiévale. Elle fut élaborée entre les 10° et 13°s, mais prit de la puissance sur les esprits à partir de la Renaissance .

Elle découle du mystère de l'eucharistie, du « ceci est mon corps, ceci est mon sang » : Jésus Christ, à la fois dieu et homme, dit que l'hostie et le vin sont son corps. Alors le roi, sujet du pouvoir, n'a pas qu'un corps individuel, mais il a aussi un corps mystique (éminemment digne, incorruptible, immortel) qui est au corps sublime ce que l'hostie est au corps de Jésus. Le corps mystique du Roi est dit « sacramental » : symbole de la puissance de Dieu, support du Monarque absolu qu'il est, du nom qu'il porte (Louis...) : corps visible uniquement dans l'action publique, dans le gouvernement du Royaume.

Louis Marin rappelle que grâce au corps sacramental, la chronique historique et les Portraits du Roi en majesté et tout le Droit sont légitimés. La chronique, les récits, les mémoires racontent le Roi sacramental, son corps sacramental (solennité du lever et du coucher du Roi), sa « geste » autrement dit ses belles paroles et ses hauts faits ; et les portraits officiels peignent le corps mystique : beau, droit, digne, au pied léger comme celui d'un danseur, superbement costumé, tenant le sceptre, pouvant exhiber sa solarité ou sa devise . Le portrait de Louis XIV par Rigaud est un portrait du roi en Monarque.

Ceci est un extrait, retrouvez nos documents complets sur philopsis.fr

Roselyne Dégremont - © *Philopsis* – Tous droits réservés